

# CES PROJETS QUI NOUS RASSEMBLENT...

Résidence  
Jacques-Monod  
Quartier Cusset



Ouvrir la  
résidence  
Jacques-Monod  
sur l'extérieur

Améliorer  
la vie du  
quartier

Développer  
et repenser les  
équipements  
publics



vi | urbanne

# Reconstruction

## Un nouveau départ pour Jac

Deux opérations de démolition-reconstruction donnent le "la" à un changement en profondeur du quartier. Une mue appuyée sur le développement des équipements publics qui entend rendre la cité Jacques-Monod plus agréable... tout simplement !

### Les dates clés des chantiers

#### Été 2008

Opération de démolition des douze villas. Extension et rénovation de la mini-crèche Eugénie-Niboyet et rénovation du LCR : Local commun résidentiel.

#### Septembre 2008 - fin 2009

Conception des projets de voirie et des futures constructions de la parcelle des douze villas.

#### Jusqu'à fin 2008

Désamiantage et démolition du CRHS : Centre régional d'hébergement des sportifs.

#### Fin 2009

Démarrage des travaux de construction du Relais Jeunes Monod.

#### 2010-2011

Construction des nouveaux logements, de l'école maternelle Jules-Ferry et d'un restaurant scolaire. Travaux de voirie.



Été 2008 : travaux de démolition des 12 villas.

**S**ise entre la rue du 4 août 1789 et le boulevard Eugène-Réguillon, la résidence Jacques-Monod constitue un îlot à part dans le quartier de Cusset. Un ensemble de 257 logements sociaux, conçu au début des années 1980 sur les vestiges de la cité Olivier de Serres. Un ensemble qu'il faut aujourd'hui repenser et réaménager dans l'optique de le rendre plus agréable à vivre et mieux adapté à la vie urbaine moderne. Au cœur du projet : la démolition des douze "villas spécifiques", emblématiques du quartier. Inhabités et murés depuis 1993, ces grands logements bloquaient les circulations et laissaient ce vaste espace inanimé. À horizon 2010-2011, les douze villas seront remplacées par des maisons de ville et des petits immeubles construits par le promoteur Alliage Habitat, proposés en accession sociale à la propriété. La création d'une voie de desserte permettra de désenclaver la parcelle et l'ensemble du secteur.

Le Centre régional d'hébergement des sportifs (CRHS) construit en 1976, équipement vieillissant de huit niveaux dont la réhabilitation aurait été excessivement coûteuse, est également détruit pour céder la place au nouveau Relais Jeunes Monod. Il s'agira de construire un ensemble de 140 chambres : 80 pour les jeunes travailleurs et 60 pour les sportifs. Le nouvel équipement sera animé par une équipe de professionnels.

### Mieux vivre et faire vivre le quartier

Autant que sur les transformations physiques, le renouveau de l'ensemble Jacques-Monod mise sur le renforcement des équipements publics et sur les actions d'animation et d'ouverture. Plusieurs chantiers touchant aux lieux de vie sont ainsi lancés en parallèle. La mini-crèche Eugénie-Niboyet est agrandie : deux dortoirs et un espace d'activités sont créés, tandis que l'accueil, le local à poussettes, les bureaux et locaux du personnel sont rénovés. Le Local commun résidentiel (LCR)

### Le projet en chiffres, c'est...

**20** logements reconstruits en maisons de ville et petits immeubles sur une surface d'environ **2 800 m<sup>2</sup>**.

**7** nouvelles places au sein de la mini-crèche Eugénie-Niboyet.

Création d'**1** nouvelle école maternelle de **8** classes et d'**1** restaurant scolaire. Extension de l'école élémentaire de **6** classes.

**140 chambres** dans le futur Relais Jeunes Monod.

attendant, qui abrite les activités culturelles et associatives, bénéficie d'une réfection. Le centre social de Cusset, qui intervient de façon nouvelle et active sur le secteur, doit également apporter de l'air au quartier, de même que la reconstruction du groupe scolaire Jules-Ferry à l'horizon 2010. Celle-ci prévoit la création d'une nouvelle école maternelle de huit classes avec salles d'activités, dortoirs et salle des maîtres, ainsi qu'un restaurant scolaire. Une rénovation des locaux actuels en vue de l'extension de l'école élémentaire est en outre programmée.

## Témoignages

# Jacques-Monod

## Attention changements...

### Autour du CRHS

Pour des raisons de sécurité, la phase de démolition du Centre régional d'hébergement des sportifs nécessite la neutralisation de 35 places de stationnement au sein de la résidence Alliade. Des solutions de remplacement seront proposées aux habitants par l'Opac du Grand Lyon, aménageur du site.

Un tri des déchets sera mis en œuvre afin de recycler les boiseries, les PVC et les matériaux du chantier.

### Quel avenir pour le Local commun résidentiel ?

L'extension de la mini-crèche Eugénie Niboyet empiétant sur la surface actuelle du Local commun résidentiel, celui-ci fera l'objet d'une consultation des habitants sur le devenir du lieu.

### Simone Koch

Présidente de l'association des locataires de la Résidence Jacques-Monod

*Je vis dans la résidence depuis vingt-trois ans. Tout le monde n'a pas connu l'époque des villas, mais je peux vous dire que c'est un soulagement de les voir détruites. Bien sûr, cela fait mal au cœur de raser de grands logements comme ceux-ci, mais ils ont été à l'origine de tellement de problèmes et ils étaient vides depuis si longtemps... Maintenant, il semble que quelque chose de nouveau*

*se dessine pour le quartier et c'est tant mieux ! Le devenir du LCR, où sont organisés le soutien scolaire, les réunions et fêtes de quartier, est à mon sens une question importante. Des actions de concertation concernant sa réhabilitation sont annoncées pour la rentrée : j'y serai, évidemment. Nous avons demandé que soient recréés une petite cuisine, un point d'eau et un bureau pour les associations..."*

### Georgette et Jean Halimi

Habitants de la Résidence Jacques-Monod

*Nous approuvons les travaux d'agrandissement de la crèche car il faut des places supplémentaires. Mais il manque aussi beaucoup d'espaces compte tenu du nombre d'enfants dans le quartier. Nous*

*espérons que du terrain restera libre pour que les jeunes puissent jouer, s'aménager une salle d'activités, un terrain de basket ou pour créer les espaces verts qui manquent tant dans le secteur..."*

### Le saviez-vous ?

## Qui finance quoi

**Cette opération est une priorité du Cucs (Contrat urbain de cohésion sociale) et bénéficie de ses financements.**

La démolition des "douze villas spécifiques" est portée par les trois bailleurs (Opac de Villeurbanne, Opac du Rhône, Alliade Habitat) avec un mandat donné à l'Opac de Villeurbanne. Le coût de l'opération, estimé à un peu moins de 2 millions d'euros, est financé à 43 % par les bailleurs sociaux, 21 % par le Grand Lyon, 18 % par l'Etat, 11 % par la Ville de Villeurbanne et 7 % par les collecteurs du 1 %.

La démolition du CRHS, ainsi que la reconstruction à venir du Relais Jeunes Monod, sont prises en charge par l'Opac du Grand Lyon.

Les travaux de l'équipement Petite enfance reçoivent une participation de la CAF de 7500 euros par place et une subvention des fonds européens.

Le Local commun résidentiel est quant à lui financé par la Région et les fonds européens.



# Fouad Chergui tourne les pages de la mémoire

**F**ouad Chergui est né en 1975 dans le quartier Olivier-de-Serres "sur lequel on a tout dit et tout tenté en matière de politique de la ville". Cet homme qui a grandi dans l'une des douze "villas spécifiques" sait de quoi il parle. Sa mémoire est habitée du souvenir du samedi 4 août 1984 quand, à 10 h 40 précisément, la dernière barre du vieil Olivier-de-Serres est tombée : "nous étions postés à 150 mètres, aux balcons des nouveaux bâtiments de la résidence Jacques-Monod, alors en construction. Cinq cages d'escaliers qui partent en fumée sur huit étages, c'est terriblement impressionnant lorsque l'on a neuf ans".

Deux décennies plus tard, le jeune homme tourne un film sur le quartier de son enfance où se côtoyaient communautés séfarade, italienne, espagnole, pied-noir, algérienne, tunisienne ou marocaine. "Je voulais que ce grand carrefour de la mémoire ne disparaisse pas avec les générations, et je me suis demandé comment mettre les gens dans les meilleures conditions pour aborder leurs souvenirs devant la caméra", explique-t-il. Fouad Chergui décide alors de recréer un morceau de la rue Olivier-de-Serres telle qu'il l'a connue et plante son décor de 50 mètres de long sur 6 mètres de haut dans l'enceinte des Ateliers Frappaz. À la faveur d'un événement, le 11 février dernier, les anciens du

quartier convergent vers cette rue qui les rassemble. Ils apportent des objets témoins qu'ils déposent dans une valise des années 60, engageant le dialogue avec les jeunes villeurbannais participant au projet. Les témoignages, de tous les horizons et de toutes les générations, sont captés dans ce décor, permettant de saisir une part de l'histoire de l'immigration villeurbanaise. Par ailleurs, le cinéaste a aussi souhaité accompagner la transformation de Jacques-Monod et a suivi la phase de démolition caméra à l'épaule en faisant intervenir des artistes sur le chantier. Toutes ces images tissent un documentaire, *La Valise*, qui sera projeté cet automne 2008 dans toute la ville, dans un premier temps.

**Fouad Chergui,**  
auteur d'un film  
sur le quartier de  
son enfance.

